

# THÉÂTRE DU PEUPLE de Bussang

## Historique et enjeux

par l'Association du Théâtre du Peuple-Maurice Pottecher

### En guise de préambule :

Ce texte prétend résumer en quelques pages le vaste projet que porte l'Association du Théâtre du Peuple-Maurice Pottecher, depuis ses valeurs fondatrices jusqu'à ses ambitions pour l'avenir, telles qu'elle souhaite les confier durant quelques années à un.e artiste, futur.e directeur/trice. Il tente de nommer les axes fondamentaux dont tout projet de direction doit tenir compte, ou mieux : reprendre à son compte, selon sa manière propre. Nous renvoyons les candidat.es à la direction à la lecture du livre *Le Théâtre du Peuple de Bussang, cent vingt ans d'histoire* de Bénédicte Boisson et Marion Denizot (Ed. Actes Sud), autrement plus riche et détaillé quant à l'analyse des enjeux portés par ce lieu emblématique.

### 1 – Un patrimoine vivant pour le théâtre populaire :

Initié en 1895, le Théâtre du Peuple est d'abord l'œuvre d'un artiste, Maurice Pottecher, poète « engagé », nourri des idéaux de la gauche humaniste de son époque, convaincu que l'art ne doit être la propriété d'aucune élite, mais au contraire un geste de rassemblement et de partage pour tous, quelque soit leur diversité sociale et culturelle, associés par l'idéal d'une même devise (inscrite au fronton du cadre de scène) : « Par l'Art, pour l'Humanité ».

Maintenant plus que jamais, le Théâtre du Peuple doit défendre un théâtre d'Art pour tous à dimension humaniste, qui suscite le regard critique et l'imaginaire, un théâtre émancipateur qui, pour parler du monde, se confie aux pouvoirs révélateurs de l'écriture dramatique : il faut à Bussang la force des mots, la vision des grands poètes d'hier et d'aujourd'hui pour mieux regarder notre présent tel qu'il va ou ne va pas, pour le réinventer, le ré-enchanter peut-être.

Autre geste fondateur et étonnant pour l'époque : Pour mettre en acte son projet, Maurice Pottecher, jeune poète vite reconnu par ses pairs, quitte les fastes et les dérives de la vie culturelle parisienne et retourne à son village natal, au fond d'une vallée des Vosges. Il s'agit pour lui d'aller au plus près d'un « peuple » encore vierge de toute référence artistique (« savante ») et de créer pour lui, avec lui, les œuvres qui le toucheront et lui permettront de s'élever au-dessus de lui-même (cette mission que s'octroie le Poète n'étant pas dénuée du paternalisme de l'époque). Il écrira ainsi une cinquantaine de pièces, toutes créées au « Théâtre du Peuple » : une immense bâtisse de bois pouvant accueillir près de 800 personnes, posée en plein champ au pied d'une colline, édifiée grâce au savoir-faire des ouvriers menuisiers charpentiers de Bussang.

Ce qui était en soi un pari fou connut très vite un succès immédiat, d'abord local puis national. Et pour tous ceux que l'utopie du « théâtre populaire » taraudait, le Théâtre du

Peuple de Bussang, par son aura et sa longévité, devint LA référence, la première pierre posée sur la longue route de « la décentralisation théâtrale », qui prit vraiment son essor après 1945 et continue, contre vents et marée, à irriguer notre pays.

## **2 – Des amateur.es pour des spectacles de haute exigence artistique :**

D'emblée, Pottecher sait qu'il n'y aura de « théâtre pour le peuple » que si le « peuple » peut se reconnaître sur scène. Non seulement les pièces représentées doivent rencontrer ses préoccupations immédiates et profondes, mais il est fondamental que les comédien.nes émanent de lui : le « peuple » doit être dans la salle et sur scène, non seulement représenté mais lui-même acteur ! Aussi a-t-il fallu former au jeu théâtral les ouvrier.ères, paysan.es, artisan.nes, notables, hommes et femmes, enfants et adultes, pour assurer la tenue et la cohérence des représentations (ce fût d'abord la tâche de Georgette Camée, dite « Tante Camm », épouse de Maurice Pottecher, et comédienne réputée de la scène parisienne. La « formation des amateur.es à la pratique théâtrale » (pour reprendre notre jargon moderne) a donc d'emblée été une nécessité - même si des rôles importants ont pu aussi être confiés à des comédien.nes professionnel.les venu.es de Paris, Nancy ou Strasbourg apporter bénévolement leur contribution. Avec le temps, s'est constituée comme une troupe mêlant membres de la famille, amateur.es chevronné.es de Bussang et de la région, comédien.nes de métier ou en formation. Nombre d'habitant.es du village participaient également à la figuration, à la régie des spectacles, à l'accueil du public, à la vente des programmes, boissons et glaces aux entractes<sup>1</sup>. En amont des représentations, les Bussenets et Bussenettes (habitant.es de Bussang) contribuaient aussi pour beaucoup à la construction des décors, des accessoires, à la confection des costumes (sous la houlette du « Padre » Maurice Pottecher puis de Pierre Richard-Willm, comédien-star et talentueux metteur en scène attitré du Théâtre du Peuple de 1935 à 1969).

La présence forte des comédien.nes amateur.es dans des spectacles d'exigence artistique a donc été immédiatement la pierre angulaire du projet de Pottecher : c'est elle qui a marqué les esprits de l'époque et fait la singularité du Théâtre du Peuple. Et c'est d'ailleurs ce renouveau de la pratique amateur, grâce à une formation de haut niveau proposée sur place et dans la région durant toute l'année, qui a largement participé au rayonnement croissant de ses spectacles depuis une vingtaine d'années : aujourd'hui, la distribution d'au moins un des deux spectacles de l'été est composée aux deux tiers d'amateur.es rencontré.es et formé.es à Bussang.

## **3 – Le Théâtre : une architecture en forme de manifeste**

Côté salle, il fallait rassembler le « peuple » et non le diviser, comme dans les théâtres parisiens conçus « à l'italienne » avec leurs loges, baignoires, balcons et poulailler, qui reproduisent spatialement l'inégalité sociale. Au Théâtre du Peuple (comme au Festspielhaus de Bayreuth, qui influença fortement Pottecher), tout le monde est assis face à la scène, également, sur les mêmes austères bancs de bois, pouvant ainsi partager dans la même communion l'œuvre poétique représentée sur scène.

---

<sup>1</sup> Aujourd'hui encore, l'accueil du public (en salle, au bar, au parking, etc.) est assuré par des bénévoles qui, appartenant à l'Association ou non, viennent des quatre coins de la France pour quelques jours, quelques semaines, apporter leur contribution au bon déroulement de l'été.

Tout ici concourt à la meilleure rencontre possible entre le spectacle et le public, dans un sentiment à la fois de cordiale familiarité et de sacralité laïque. Pas de pierre solennelle, mais le bois de sapin chaleureux et simple, trouvé sur place. Pas de grand hall public dévolu aux mondanités des notables locaux : la prairie adjacente est à la disposition de tous pour pique-niquer avant le spectacle (grâce aussi à la buvette du Théâtre) et partager ensuite les émotions vécues ensemble : l'espace intérieur de ce « temple rustique » n'est dévolu qu'à la seule représentation, sous l'immense barque renversée qui fait office de plafond. Le clou de cette œuvre architecturale est évidemment l'ouverture des immenses portes coulissantes du fond de scène (passage obligé pour toute création d'après-midi !), laissant apparaître une pente boisée. Cette irruption de la nature au sein de l'espace même de la représentation théâtrale, ce frottement entre le naturel et l'artificiel, est un autre geste poétique et politique : comme s'il ne fallait jamais oublier le réel, ici « incarné » par la forêt, la nature ; comme si le théâtre devait toujours s'ouvrir sur le monde...

Le bâtiment du Théâtre du Peuple est classé « monument historique » depuis 1976. Propriété privée de la famille Pottecher, il a été acquis par l'Etat en 2006, qui y a effectué depuis de très importants travaux de réfection et de mise aux normes (une nouvelle tranche de travaux s'étalera jusqu'à la saison 2023/24). Le bâtiment, les terrains et constructions annexes (sanitaires, atelier décors et petite maison d'habitation) sont mis à la disposition de l'Association du Théâtre du Peuple – Maurice Pottecher au titre de l'euro symbolique de loyer annuel, par un bail emphytéotique.

#### **4 – L'Association du Théâtre du Peuple**

L'Association (loi 1901, fondée en 1931) du Théâtre du Peuple - Maurice Pottecher regroupe aujourd'hui environ 70 personnes qui, en tant qu'amateur.es, bénévoles ou professionnel.les, ont d'une manière ou d'une autre participé à ses spectacles sur scène ou en coulisse ou dans l'accueil du public. Par bail emphytéotique signé avec l'Etat, propriétaire du site, elle dispose du bâtiment Théâtre du Peuple et en a la responsabilité. Elle est également propriétaire de la Popote, maison située dans le village, où dorment et se restaurent les équipes.

L'Association a pour objet (cf article 2 de ses statuts) « *de réaliser, dans la fidélité à la vocation de création artistique et à l'esprit humaniste de son fondateur Maurice Pottecher :*

- 1 - la création et la présentation de spectacles vivants réalisés par des metteurs en scène professionnels ;*
- 2 - la formation de comédiens amateurs et le développement de toute pratique liée au spectacle vivant, en priorité sur les trois régions Lorraine, Alsace et Franche-Comté ;*
- 3 - la sensibilisation des publics ;*
- 4 - la valorisation du patrimoine artistique et architectural du Théâtre du Peuple.*

L'Association est donc bien le socle du Théâtre du Peuple : juridiquement et philosophiquement. Par-delà les saisons et les personnalités des différent.es artistes auquel.les est confiée la direction du lieu, l'Association demeure garante de la fidélité au projet fondateur et à ses valeurs humanistes essentielles, garante dans la durée du bon développement de son action et de ses moyens financiers ainsi que la conservation de son patrimoine.

C'est l'Association qui, avec ses partenaires publics qui en subventionnent l'activité (dans le cadre d'une Convention Pluriannuelle d'Objectifs), choisit sur projet un.e artiste-directeur/trice du Théâtre chargé.e de concevoir les programmations, les projets de formation et d'action culturelle, à la tête d'une petite équipe permanente et professionnelle (7 salarié.es en 2022, hormis la direction). Elle accompagne ensuite au mieux le/la directeur/trice dans la mise en place de son projet, que ce soit concrètement en cours de saison, ou dans la réflexion partagée, lors des réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée générale. La place de l'Association est donc ainsi déterminante dans l'évolution des orientations essentielles du Théâtre : là encore, les amateur.es et les professionnel.les qui ont choisi de s'engager personnellement (et bénévolement) dans cette aventure associative, y sont une force vive aux côtés de la direction.

Le Conseil d'Administration rassemble quinze personnes représentatives de la diversité de l'Association : bénévoles, artistes amateur.es ou professionnel.es dont quatre « membres conseillers/ères » choisi.es *ès qualités* pour leur grande expérience en matière culturelle et deux descendant.es ou représentant.es de la famille Pottecher.

Il sera consulté par la direction et devra aussi approuver ce qui concerne la politique tarifaire (pour les spectacles autant que pour les actions de transmission), la définition et la conclusion des CDI de l'équipe permanente, le contrat du/de la directeur/trice et de son/sa éventuel.le associé.e, le recrutement du Cabinet comptable et du Commissaire aux comptes, les contrats d'assurance, le choix des établissements bancaires et l'engagement des procédures juridiques.

Toute décision qui implique le Théâtre du Peuple dans sa philosophie, sa pérennité, sa relation avec ses partenaires publics, son bâtiment, son image est également soumise à son approbation.

## **5 - Un théâtre public, enraciné sur plusieurs régions**

Fort de son succès public (de 25 000 à près de 30 000 spectateurs en saison, qui peuvent venir de très loin !), le Théâtre du Peuple est aujourd'hui fidèlement soutenu par l'Etat et les diverses collectivités publiques. Depuis vingt ans, une « Convention Pluriannuelle d'Objectifs » réunit ainsi les représentants de la DRAC Grand-Est, la Région Grand-Est, le Département des Vosges, la Communauté de communes des Ballons des Hautes Vosges et la Commune de Bussang. L'action du Théâtre du Peuple se doit bien sûr d'irriguer largement sur ce vaste « quart nord-est » de la France, autant en termes de communication, d'action culturelle que de développement des publics. Cela doit être une réelle ambition du projet de la direction du Théâtre du Peuple afin de susciter et amplifier, tout au long de l'année, par une multitude d'actions, de projets de transmission, de rencontres, une relation de proximité et de familiarité avec les habitant.es de la région, qui doivent pouvoir se sentir de plain-pied avec notre théâtre.

## **6 – Procédure de sélection de l'artiste directeur/trice du Théâtre du Peuple**

Après appel à candidature diffusé dans la presse, les représentants de l'Association et les partenaires publics de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs travaillent en étroite collaboration tout au long de la procédure de recrutement.

Sont d'abord retenu.es entre huit et dix candidat.es (en visant le respect de la parité) à partir de leur lettre de motivation et de leur parcours, invité.es alors à rédiger un projet artistique et culturel (d'une quinzaine de pages, annexes comprises) pour les quatre années du 1<sup>er</sup> mandat. Ces candidat.es présenteront ensuite oralement leur projet devant un jury composé des représentant.es de l'Association et partenaires publics signataires de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs.

A l'issue des auditions et des débats, ce jury désignera le/la futur.e Directeur/trice qui sera ainsi nommé.e avant l'été 2023, afin de pouvoir découvrir de l'intérieur la saison estivale, avant une prise de fonction au 1<sup>er</sup> octobre 2023.

Le premier mandat de 4 ans pourra être renouvelé une seule fois et pour 3 ans (la décision étant prise avant la fin de la troisième année du premier mandat sur présentation d'un nouveau projet et en accord avec les partenaires publics signataires de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs).

## **7 - La direction du Théâtre du Peuple**

C'est un contrat à temps plein (la diversité et l'ampleur de la tâche le réclament), qui exige que l'artiste habite et vive soit à Bussang, soit dans la région proche. Le salaire recouvre l'entièreté des activités au Théâtre du Peuple. Durant son mandat, l'artiste doit se consacrer exclusivement à l'activité du Théâtre du Peuple : les projets de formation ou de création menés ailleurs devront être l'exception à la règle, après accord formel du Conseil d'Administration de l'Association (un congé sans solde pourra être alors de mise selon la durée de l'engagement extérieur).

Le/la directeur/trice s'engage à assurer la mise en scène d'au moins un des spectacles de l'été.

Il/elle dirige et anime l'équipe permanente qui travaille à ses côtés à la mise en œuvre de son projet.

Il/elle informe l'Association du déroulement de sa mission à l'occasion des Conseils d'Administration et des Assemblées générales, ou lors de rendez-vous plus informels de réflexion partagée – ainsi que les partenaires signataires de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs notamment à l'occasion des Comités de suivi.

La fiche de poste est à consulter, qui revient plus en détail sur les missions de la direction.

## **8 – Des spectacles créés à Bussang :**

Le Théâtre du Peuple de Bussang est un théâtre de création : les spectacles qui y sont joués doivent y être répétés et créés. Car il est indispensable qu'ils soient conçus en fonction de l'architecture si particulière de la salle (presqu'une scénographie en soi !) et du projet éthique et culturel qui fonde ce lieu. C'est parce que ces créations sont pensées pour lui que le Théâtre du Peuple peut conserver et amplifier sa singularité et sa force d'attraction.

Trois types de créations sont incontournables chaque saison (dont deux majeures l'été) :

1 – En principe, le spectacle de l'après-midi est mis en scène par l'artiste-directeur/trice. C'est une « grande forme » avec une possible entracte (2 à 3 heures de spectacle), comportant une importante distribution dont une grande majorité (2/3 minimum) de comédien.nes amateur.es (rencontré.es notamment au cours des ateliers de formation dispensés par le Théâtre du Peuple). Ces spectacles peuvent également se prêter à l'intégration de figurant.es (qui peuvent ne participer qu'à quelques représentations).

La place de l'écriture dramatique doit y être fondatrice, qu'il s'agisse d'un texte du « répertoire » (évidemment plus fédérateur) ou d'une écriture contemporaine (laquelle a, ces dernières années, retrouvée une place importante à Bussang, parfois même sous forme de commandes passées à des auteurs/trices – à présenter plutôt en soirée, cf *supra*). Quel que soit le texte, la scène et la salle par leur ampleur et le Théâtre par son projet réclament des textes « à souffle », épiques.

Ce spectacle d'après-midi est créé au plus tôt à la mi-juillet et se joue régulièrement jusqu'à fin août voire début septembre (pour accueillir des scolaires), en moyenne 25 fois.

2 – Dans un esprit « festivalier » d'incitation à la curiosité, le Théâtre du Peuple propose une deuxième création en soirée, conçue aussi spécifiquement pour le lieu (création début août, pour une quinzaine de représentations). En résonance ou non avec le spectacle de l'après-midi, elle peut être confiée à un(e) autre metteur(se) en scène, et devra apporter en tout cas un autre regard, une autre tonalité à la saison d'été, soit par l'esthétique, le choix du texte (plutôt contemporain), voire en proposant des spectacles interdisciplinaires, croisant cabaret, cirque, musique, danse,... et théâtre. Ce spectacle-ci est le plus souvent composé d'artistes professionnel.les (ou en phase de le devenir), ce qui facilitera son éventuelle diffusion dans le réseau national (cette diffusion est évidemment importante, au-delà des spectacles eux-mêmes, pour le renom et la réputation du Théâtre du Peuple, au sein du milieu professionnel).

Etant donné la fragilité des moyens financiers, ce spectacle devra absolument se trouver d'autres partenaires coproducteurs (tout en étant pensé pour être créé à et pour Bussang, en alternance avec le spectacle de l'après-midi, ce qui pose d'évidentes questions techniques, scénographiques... importantes à prendre en compte en amont).

Le spectacle de soirée, dont la fréquentation est plus fragile, est un enjeu primordial pour les années à venir : il doit encore en trouver ses moyens de production et accroître son public. De même, une réflexion est à mener quant à la qualité de l'accueil du public (qui vient souvent de loin) tout au long de l'été, afin de l'encourager à rester sur place pour profiter de tous les spectacles et rencontres proposés.

D'autres rendez-vous artistiques (ou de partage de réflexion...) peuvent être imaginés dès la fin de matinée ou entre les deux représentations (plutôt sur le site à l'extérieur de la salle, pour ne pas gêner l'équipe technique qui gère l'alternance des deux spectacles).

3 – En dehors de ces deux spectacles et durant toute l'année (y compris l'été) seront proposées diverses autres formes mêlant amateur.es et professionnel.les (le « nouage » amateur/professionnel étant notre cœur battant). Ces dernières années, ces « petites formes » techniquement légères et présentées à Bussang ou en itinérance jusque dans les villages reculés, ont rencontré un vif succès car répondant à une véritable attente sur le territoire. Ces propositions sont autant l'occasion de renforcer les liens avec les habitant.es

que d'en créer de nouveaux en partenariat avec les réseaux existant dans la région. Elles sont indispensables pour aller à la rencontre des « gens » et créer une familiarité avec les œuvres et les artistes, pour donner le sentiment d'être de plain-pied avec le théâtre et notamment le Théâtre du Peuple.

Un atelier décor jouxte le théâtre, avec un équipement très basique. Un atelier couture peut être provisoirement installé dans un local du théâtre ou dans la commune.

Un poste permanent de régisseur général vient d'être créé. Les équipes techniques idoines sont bien sûr à constituer intégralement pour les besoins des spectacles en création et en exploitation.

La Popote, lieu d'hébergement et de restauration collectif et propriété de l'Association, dispose de 21 chambres, d'une salle de répétition et accueille les stages tout au long du reste de l'année. Pour répondre aux besoins de logement complémentaire, le Théâtre doit recourir à des locations de gîtes. Le personnel (restauration, entretien) est engagé pour la durée des saisons.

La construction d'un « Studio-théâtre » (appellation provisoire) sur un terrain attenant à la Popote et appartenant à l'Association, est à réfléchir (et à financer) : salle de répétition plus grande pouvant accueillir un petit public, bibliothèque de théâtre, buanderie, locaux de rangements, etc.

*Un détail d'importance : bien que fidèlement soutenu et subventionné par ses partenaires publics, les recettes propres du Théâtre du Peuple représentent 40 à 50% de son budget. Dire que les metteurs/ses en scène y sont condamnés au succès est un euphémisme...*

## **9 – Formation amateur et avec le monde scolaire**

La formation de haut niveau des comédien.es amateur.es par des artistes professionnel.les féru.es de transmission est la marque de fabrique du Théâtre du Peuple. Elle s'adresse autant à des artistes amateur.res aguerri.es qui ont envie d'élargir leurs compétences ou de découvrir un autre aspect du jeu, qu'à des personnes néophytes, selon des modalités à inventer. Bussang étant assez excentré, il a semblé, au fil des années, judicieux de concentrer ces ateliers de formation sur des week-ends et sur les vacances scolaires (avec logement possible à la Popote). Le choix des intervenant.es et des contenus sera bien sûr à l'image du projet artistique de l'artiste-directeur/trice, qui en a l'entière responsabilité. Et, si beaucoup de choses ont déjà été proposées au fil des années, il reste encore beaucoup à imaginer !

Un point important : comment permettre au/à la metteur/se en scène du prochain spectacle d'après-midi estival de distribuer les amateur.es qui y participeront ? A chaque direction d'inventer le cadre de cette rencontre, dans la mesure où les règles du jeu en sont claires (pour éviter d'inutiles malentendus et frustrations). Mais il est indispensable d'éviter l'effet « casting » et de faire en sorte que toutes les personnes repartent enrichies de cette rencontre, qu'elles aient été choisies pour participer à la création de l'été ou non.

Le Théâtre du Peuple est aussi force de proposition - cela fait partie de sa mission - pour d'autres moments, d'autres modalités de rencontre et de formation s'adressant aux jeunes, aux adultes, aux ancien.nes, aux familles, aux chômeurs/ses,... à Bussang ou hors Bussang, en partenariat avec le monde éducatif et scolaire, les animateurs culturels territoriaux, les structures sociales, pénitentiaires, hospitalières...

La communication, l'action culturelle, la recherche de nouveaux/elles participant.es amateur.es et la prise en compte des forces créatives de la région – troupes, musicien.nes, danseurs/ses, circacien.nes,... doit être une réelle ambition du projet de la direction.

Le Théâtre peut s'ouvrir également à la formation professionnelle : stage AFDAS ou des Chantiers Nomades à l'intention d'artistes professionnel.les ou en cours de formation (au sein d'écoles supérieures,...), ce qui permettra de faire encore découvrir le site et de susciter des rencontres.

## **10 – Artiste associé.e**

Le développement énorme de l'action culturelle et de la formation a rendu vite nécessaire le concours, tout au long d'une saison ou sur de longues périodes, d'un.e artiste associé.e (metteur/se en scène et/ou comédien.ne – en tout cas bon.ne pédagogue !). Cette personne (voire : ces personnes), artistiquement proche du/de la directeur/trice, vivant de préférence dans la région, participe ainsi aux ateliers et des rencontres avec les publics. En cela, il/elle représente à l'extérieur le Théâtre du Peuple et transmet à sa manière la philosophie de la « maison » et est l'ambassadeur/drice de ce qui se pense et se crée sur la scène du Théâtre du Peuple. Ce poste est extrêmement important. Il y faut des artistes engagé.es (et doté.es d'un permis de conduire !). Libre à chaque directeur/trice de lui confier par ailleurs une responsabilité plus « créatrice » ici ou là (rôle dans un spectacle, mise en scène d'une petite forme, assistantat, etc).

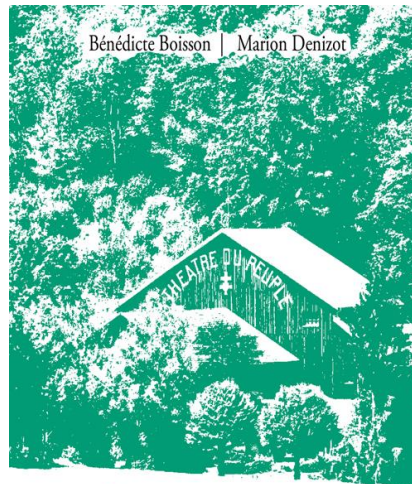
## **11 – Le développement des partenariats**

Le/la directeur/trice aura pour tâche d'être à la croisée de beaucoup d'instances : à la croisée de l'équipe permanente et de l'Association, en dialogue permanent avec les partenaires financeurs (Etat, collectivités territoriales), en recherche constante de nouveaux interlocuteurs publics ou privés. La relation avec les différentes institutions culturelles de la région (voire de plus loin) est également à entretenir, quand cela peut permettre d'inventer ensemble de nouvelles formes de participation aux aventures et actions du Théâtre du Peuple.

La question des moyens reste primordiale et ce lieu ne pourra vraiment se développer à sa pleine mesure que si le budget de fonctionnement et de création s'accroît d'autant. Tout se fait encore dans des budgets trop contraints, bien en deçà de l'énergie et des compétences qu'exigent l'histoire, le message et le rayonnement du Théâtre du Peuple.

10 novembre 2022





**LE THÉÂTRE DU PEUPLE DE BUSSANG**

Cent vingt ans d'histoire

*ACTES SUD*

« Bénédicte Boisson et Marion Denizot retracent pour la première fois l'histoire complète de ce lieu, où sont en jeu des questions traversant le théâtre d'aujourd'hui : économie privée et soutien public, ancrage local et rayonnement national, avenir de la décentralisation dramatique, rôle et place du théâtre amateur vis-à-vis du théâtre professionnel, exigence artistique et diversification des publics. Elles nous offrent le récit de cette aventure, de ses débuts à 2015, à la croisée de l'histoire et des arts, et de l'histoire culturelle politique et sociale ; ce livre est illustré par une iconographie riche et inédite. »  
Editions : *ACTES SUD*